



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE

N° 62 Janvier-Mars 2023



Communication : la ville dans votre poche !

P. 06

Focus sur

L'art et la culture
à la portée des enfants

Environnement

Des travaux plus verts

Il était une fois

L'affaire du chevalier
de La Barre



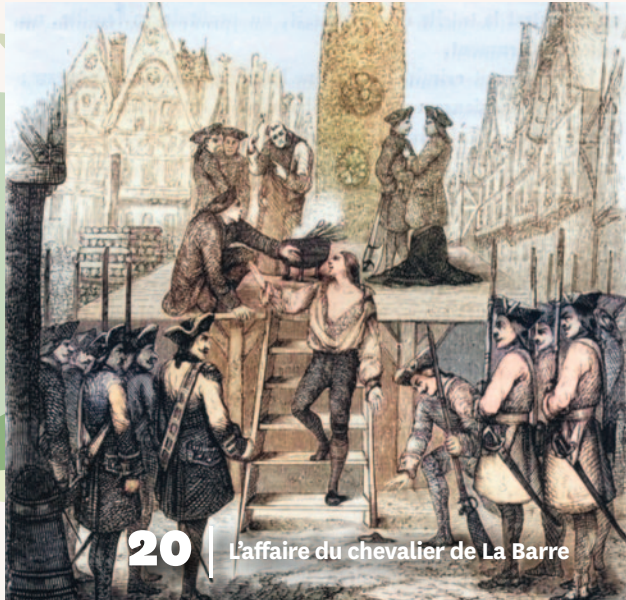
06 | Communication : la ville dans votre poche !



12 | L'art et la culture à la portée des enfants



19 | Des travaux plus verts



20 | L'affaire du chevalier de La Barre

04
Sur le vif

06
Grand angle

- Communication : la ville dans votre poche !
- Ferney-Voltaire en une application P.8
 - Les grandes rubriques et fonctionnalités à votre disposition P.9
 - Une ville connectée P.10
 - L'information sur différents canaux P.11

12
Focus sur
L'art et la culture à la portée des enfants

14
Géolocalisation

- 16
Vie locale
- Économie – Angel – Kawasaki P.16
 - Associations – Amicale des Anciens Marmousets – Pangloss Labs P.17
 - Jeunesse – Les droits de l'enfant P.18
 - Environnement – Des travaux plus verts P.19

20
Il était une fois
L'affaire du chevalier de La Barre

22
Expression politique

23
Vie pratique

N°62

janvier,
février,
mars 2023



Bonne et heureuse année 2023

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2023.

Face à la sinistrose ambiance, il est temps de briser le cycle des mauvaises nouvelles, des nuages bas sur nos têtes. Il faut arrêter de courber l'échine sur une fatalité qui nous est contée, narrée, en continu.

Éloignons cette morosité, car la vie est plus forte que tout. La longue marche de l'humanité est inarrêtable, son évolution nous amènera sûrement vers la Raison, je l'espère.

De tout temps, nous avons traversé des crises et notre ingéniosité a toujours permis le dépassement. La période de la Covid-19 a été un puissant révélateur de nos faiblesses, l'après-Covid n'a pas pansé les plaies invisibles, et l'effroyable conflit à nos portes nous plonge dans le doute.

Face à ce crépuscule programmé, des lueurs apparaissent à l'horizon, le courage des femmes iraniennes combattantes d'une liberté que certains voudraient annihiler en Occident. Ce que nous avons de plus profondément humain réapparaît soudainement, au fur et à mesure, comme en témoigne la magie qui a regagné notre ville lors de Livres en Lumières, de la Fête de la science et de la biodiversité, du marché de Noël, des Rencontres de la laïcité ou encore lors du repas des aînés. Cet hymne à la vie nous a aussi accompagnés à travers différents projets, qu'ils soient tournés vers la transmission, comme avec l'exposition de Ferney en Mémoire sur les anciennes familles ferneyiennes, ou orientés vers l'avenir avec la plantation de la première micro-forêt ferneyienne.

À Ferney-Voltaire, beaucoup de valeurs partagées permettent de se retrouver, notamment celle de la solidarité. La Ville va inaugurer d'ici l'été la résidence autonomie, lieu d'accueil des seniors afin d'éviter l'isolement, pour leur montrer notre reconnaissance.

Parmi les valeurs que l'on partage, il y a aussi la défense du patrimoine. C'est la raison pour laquelle mon équipe et moi avons fait le choix d'acheter les vignes qui se situent au bord des bois de la Bagasse, afin de préserver le savoir-faire local.

Notre commune s'est également inscrite dans les valeurs de l'olympisme, puisque Ferney-Voltaire a été labellisée Terre de Jeux pour les J.O. 2024, ce qui permet de placer le sport au cœur de nos politiques éducatives et de développement urbain.

Enfin, nous pourrions aussi nous demander ce que nous réserve 2023, et je peux déjà vous annoncer que cette nouvelle année marquera la fin des travaux de la ligne en site propre du bus à haut niveau de service, et je suis sûr qu'il s'agira d'une année charnière sur de nombreux projets encore trop peu visibles à mon goût (le tram, la grande douane, l'hôpital, la halle de marché gourmande...).

Bonne année à toutes et à tous !



Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Groley.
Ont participé à ce numéro : Aline Dussably-Morel,
Lila Viannay, Natacha Vogelsperger.

Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Gonnet Imprimeur, labellisée Imprim'Vert,
garantissant la bonne gestion des déchets,
la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des
consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées
durablement, certifié PEFC. 9 000 exemplaires.



Organisée en partenariat par la Ville de Ferney-Voltaire, Pangloss Labs et le Centre des monuments nationaux, **la fête de la science et de la biodiversité** s'est déroulée le 15 octobre au château de Voltaire, avec des ateliers éducatifs et ludiques sur le thème du réveil climatique.



Les seniors de plus de 70 ans de Ferney-Voltaire ont été invités à un **repas chaleureux** le 11 décembre, afin de célébrer les fêtes de fin d'année. Un menu gourmand leur a été proposé. Les personnes n'ayant pas pu y participer ont pu opter pour un colis composé de produits locaux et régionaux ou pour un bon d'achat à valoir dans les commerces ferneysiens.

Rencontre avec les lycéens, table ronde sur le sport et la laïcité avec l'ancienne ministre Marie-Georges Buffet, colloques au château de Voltaire, inauguration de la place du chevalier de La Barre et lecture-spectacle d'un texte du dessinateur Charb ont ponctué le programme des **rencontres de la laïcité** des 18 et 19 novembre, sur la thématique du blasphème.



Le festival **Livres en Lumières** était de retour le 8 octobre sous une toute nouvelle forme. Pour la première fois, ce festival dédié aux livres et aux écrivains s'est tenu à la médiathèque Le Châtelard, ainsi que dans d'autres lieux de la ville, proposant un programme riche en rencontres et en échanges.



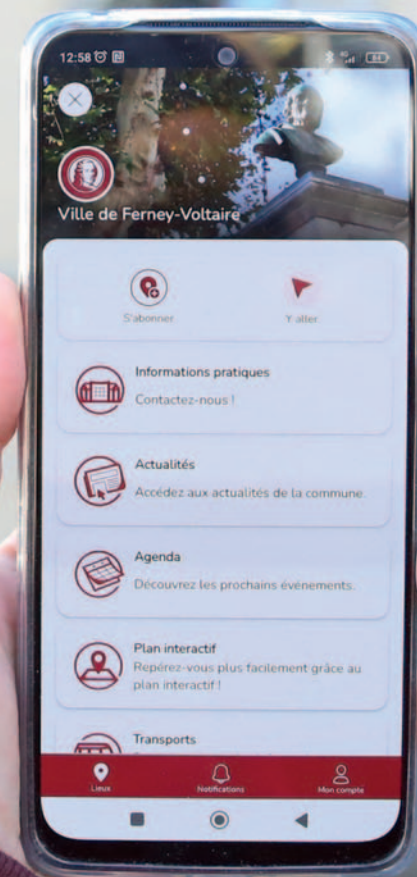
La magie de Noël s'est installée du 2 au 4 décembre, pour le plaisir de tous, dans la Grand'rue et place de la Comédie. Chalets du marché de Noël, balades en calèche, visites du Père Noël et douces mélodies ont permis aux familles de passer un moment convivial avant les fêtes de fin d'année.



« Quelques grandes familles ferneysiennes, généralement paysannes, ont marqué l'histoire locale et tenu le haut du pavé jusqu'à la fin du XX^e siècle. » L'association Ferney en Mémoire a partagé en octobre l'histoire et l'arbre généalogique des principales familles de Ferney-Voltaire dans son exposition **Anciennes familles ferneysiennes**.



En collaboration avec l'association Forêt B, une **microforêt** a été plantée aux abords de l'école Florian, le week-end des 19 et 20 novembre. Les habitants de Ferney-Voltaire ont pris une part active à l'installation de cette forêt urbaine aux multiples bienfaits, composée d'une trentaine d'essences différentes.



Reflet d'une commune en mouvement, la communication de la Ville de Ferney-Voltaire vise prioritairement à informer sur l'actualité de la ville, sur les projets et sur les réalisations municipales, mais aussi à faciliter les démarches des citoyens. Pour cela, la commune investit autant dans l'affichage communal, la distribution de supports imprimés, la communication digitale ou la signalétique... Aujourd'hui, une application mobile a été créée ; un nouvel outil à portée des citoyens.

Communication : La ville dans votre poche !

Interview



MATTHIEU CLAVEL

Conseiller municipal
délégué à la communication

Quel est le rôle de la communication ?

Notre administration a le devoir d'informer ses citoyens. Chaque projet imaginé par la municipalité ainsi que chaque nouveauté susceptible d'impacter les Ferneyiens doivent leur être relatés et expliqués. La communication municipale rend ainsi compte de la gestion locale et accompagne les projets menés par les services auprès des habitants. Il me semble donc fondamental, que chaque administré puisse accéder à cette information afin de comprendre comment notre commune est régie. Pour cela, la Ville développe sa communication sur différents canaux, qu'ils soient imprimés ou numériques. Journal municipal, site Internet, panneaux lumineux et tactiles,

réseaux sociaux, affiches, flyers... Cette stratégie de communication transversale nous permet de toucher un large spectre d'habitants. Il est toutefois nécessaire de trouver un juste milieu dans la production de la communication communale en prenant en considération les critères énergétiques et environnementaux. Cela passe par la rationalisation de nos impressions. Le schéma dématérialisé n'est pas non plus sans conséquence puisqu'il consomme de l'énergie.

Quels sont les canaux privilégiés ?

Le plus impactant, vous l'avez entre les mains ! En effet, le **FerneyMag** est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, dans les commerces et dans les services de Ferney-Voltaire. En principe, chaque Ferneyien a accès à son contenu, que ce soit en édition papier ou en lecture en ligne. Évoquant des sujets très variés relatifs à l'actualité de la commune et aux projets municipaux, il constitue le média le plus consulté. Les autres supports diffusés privilégient des sujets distincts et précis et touchent des publics ciblés. Enfin, la communication numérique revêt un rôle important, car elle reste un média généraliste qui touche un public plus large. Elle est d'ailleurs extrêmement efficace dans des situations urgentes où la réactivité est de mise. Pour cela, la Ville est présente sur quatre réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube) et s'attache à

adapter sa communication à ces différents médias et à leurs publics particuliers.

Comment mieux répondre aux besoins des habitants ?

Dès ce mois de janvier, nous avons créé une application pour smartphones qui synthétise les informations présentes sur le site Internet de la Ville de manière plus ergonomique. Les notifications que l'utilisateur peut activer permettent de l'informer dès qu'une actualité est publiée, ce qui n'est pas le cas du site Internet où il doit faire la démarche de la consultation pour trouver l'information. L'application propose également des nouveautés comme le parcours culturel interactif pour visiter Ferney-Voltaire en toute autonomie. Des messages peuvent aussi être envoyés pour alerter la commune en temps réel des problématiques rencontrées dans la ville. En somme, cette application offre un nouveau service dématérialisé à la population qui pourra évoluer avec l'ajout de nouveaux contenus. Ce nouvel outil participe à simplifier la vie des Ferneyiens et renforce notre lien avec eux.

Pour terminer, je tiens à évoquer Hugues Grisard, agent au service communication de la Ville de Ferney-Voltaire, qui distribuait ce journal dans les boîtes aux lettres et qui nous a quittés en novembre dernier. Nos pensées vont vers sa famille.

Ferney-Voltaire en une application

Souhaitant être au plus proche de ses citoyens, la Ville de Ferney-Voltaire a développé récemment une application pour smartphones. Ce nouveau moyen de communication permet d’informer en temps réel les Ferneysiens. Simple et pratique, il s’adapte au mode de vie des habitants et offre un outil pour une utilisation quotidienne. Ainsi, on y trouve aussi bien des rubriques informatives (actualités, agenda) que des rubriques plus utiles, facilitant la vie de l’usager, comme le plan interactif.



Une application mutualisée

La municipalité a fait le choix de travailler avec l’application mutualisée Imagina utilisée par 500 collectivités et clients pour informer et échanger avec les citoyens en temps réel. Après avoir téléchargé gratuitement cette application, il est possible de s’abonner à notre ville et à d’autres communes qui pourraient vous intéresser.

Rester informé

Vérifier les horaires de la piscine, faire ses démarches en quelques clics, jeter un œil sur l’actualité du moment en attendant le bus, préparer son week-end avec l’agenda des événements... L’application de la Ville de Ferney-Voltaire vous permet de profiter pleinement de notre ville.

Des notifications au choix

Vous pouvez mettre les contenus qui vous intéressent en favori, signaler un problème aux services techniques ou consulter le plan interactif pour afficher l’ensemble des équipements de la ville, les établissements culturels, les transports, les stationnements... Des notifications peuvent ainsi vous être envoyées automatiquement dès qu’un contenu susceptible de vous intéresser est publié.

Les grandes rubriques et fonctionnalités à votre disposition



| Actualités

Retrouvez les informations phares du moment qu’il s’agisse des dernières actualités, des prochains travaux, ou du journal municipal.



| Agenda

Ferney-Voltaire accueille des événements aussi divers que nombreux répertoriés dans l’appli. Un tri par période, par thématique, ou par mots clés, donne la possibilité de préciser ses critères de recherche.



| Démarches en ligne

Effectuez vos démarches en quelques clics pour prendre rendez-vous pour vos passeports, ou votre carte d’identité ou pour accéder au portail famille notamment.



| Plan interactif

Parcs et jardins, services publics, stationnement, culture, aires de jeux... Vous pouvez facilement géolocaliser ce que vous cherchez à l’aide des filtres où en effectuant une recherche par mots clés directement dans le plan.



| Promenades culturelles

Au lancement du parcours, un itinéraire vous est proposé. À chaque point stratégique se trouve une balise qui diffuse de l’information pour découvrir ce lieu et son histoire. Biographie de Voltaire ou histoire de son château, de l’ancien quartier des horlogers, des potiers ferneysiens, du centre-ville, des Marmousets, de l’église... Le parcours culturel offre à connaître Ferney-Voltaire, aussi bien pour ses petits que pour ses grands secrets.



| Billetteries

Acheter vos places à un spectacle de la saison culturelle ou une entrée pour le centre nautique, c’est ici !



| Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux officiels de la Ville de Ferney-Voltaire sont tous référencés sur cette page : Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.



| Budget participatif

Accédez à la plateforme en ligne du budget participatif pour proposer vos idées d’aménagements, suivre l’étape des votes puis la concrétisation des projets.



| Associations, commerçants, artisans et professions libérales

L’application offre de la visibilité aux associations et aux commerces ferneysiens en les recensant. Ici également, il est possible d’effectuer une recherche rapide par mots clés.



| Travaux

Besoin de renseignements sur les chantiers en cours, les renseignements sont ici ! Vous pouvez également signaler un problème, via un formulaire. En quelques étapes, du bout des doigts, et à l’aide d’un système de géolocalisation pour situer l’incident, vous pouvez donc alerter les services de la Ville qui pourront intervenir.



| Informations pratiques

Les contacts et les horaires d’ouverture de la mairie ainsi que les numéros d’urgence vous sont accessibles sur cette page.



| Transports

Cette page donne accès à toutes les informations pour se déplacer à pied, en vélo, en bus ou en voiture à Ferney-Voltaire et vers d’autres destinations.

CONNECTEZ-VOUS sur l’App Store ou sur Google Play

TÉLÉCHARGEZ l’application « Imagina »

RECHERCHEZ la Ville de Ferney-Voltaire

CLIQUEZ sur l’onglet « S’abonner »

Une ville connectée

La commune dispose d'un site Internet permettant notamment aux habitants de prendre contact avec les services pour leurs diverses démarches. Plusieurs plateformes numériques sont aussi proposées pour faciliter l'accès au centre nautique ou à la billetterie des spectacles de la saison culturelle ou pour proposer et voter pour des projets dans le cadre du budget participatif. La médiathèque Le Châtelard a également son propre site où l'on peut retrouver toutes les informations utiles.

Des réseaux sociaux actifs

La Ville de Ferney-Voltaire, présente sur Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube publie régulièrement des informations relatives à la vie locale et à l'événementiel. Ces réseaux sociaux sont aussi une bonne occasion de connaître l'avis des personnes qui regardent les publications et qui réagissent principalement grâce aux « j'aime », aux commentaires, aux partages, aux mails et aux sondages.

Facebook | La page Facebook de la Ville de Ferney-Voltaire compte plus de 4 400 personnes suivant son actualité.

Source d'informations publiées quotidiennement, on peut retrouver les albums photo des événements passés, des publications sur la vie municipale, des informations pratiques, des annonces d'événements, des actualités (travaux et autres)... Certains services disposent aussi de leur page respective, comme le conservatoire, la médiathèque Le Châtelard et l'espace de vie sociale La Boussole. Quant à la Fête à Voltaire, elle bénéficie d'une page qui lui est dédiée au vu des multiples publications sur le programme, sur la préparation des décors, sur les répétitions, et du fort engouement qu'elle suscite.

Instagram | Ouvert en 2021, le compte Instagram de la Ville de Ferney-Voltaire dénombre déjà plus de 800 abonnés.

Plus axé sur les événements culturels et le loisir, il est alimenté par des photos, des vidéos et des annonces. Avec le #passionferney, la municipalité a souhaité inviter les utilisateurs à partager de belles images de notre commune.

LinkedIn | Créé en 2021, ce compte vise un public professionnel ou en recherche d'emploi.

Les offres d'emplois de la Ville sont ainsi publiées régulièrement ainsi que des informations relatives à l'actualité locale et à l'économie de proximité.

YouTube | La page YouTube diffuse des vidéos, dont les traditionnelles rétrospectives de l'année.

De plus, le conseil municipal est retransmis en direct tous les mois.

En chiffres

- > Facebook : 3,7K j'aime et 4,4K abonnés
- > Instagram : 837 abonnés
- > LinkedIn : 239 abonnés
- > YouTube : 244 abonnés

L'information sur différents canaux



Des sites Internet pratiques

La refonte totale du site web de la Ville a eu lieu en 2020, de manière à ce qu'il soit plus pratique pour les utilisateurs, mais aussi plus intuitif et plus vivant. La navigation est facilitée par des raccourcis prenant la forme de pictogrammes et des onglets regroupés par thématiques. La page d'accueil, quant à elle, est ancrée dans l'actualité. On peut y consulter l'agenda, les actualités, le **FerneyMag**, et s'abonner à la newsletter.

Le site de la médiathèque Le Châtelard, quant à lui, permet de consulter le catalogue des documents en ligne. Il fait également le relais des événements et propose une large offre numérique (livres numériques, musique et films en streaming, kiosque de presse et de formation en ligne...).

zoom sur

Les grands objectifs de la communication institutionnelle

1. **Rendre compte des choix de la municipalité** (projet municipal, choix de gestion)
2. **Informer** sur les réalisations et les grands projets
3. **Apporter des informations pratiques** des services aux usagers
4. **Animer la vie locale** (avec l'édition d'un agenda mensuel, par exemple)
5. **Changer les comportements** (avec la campagne de sensibilisation contre les dépôts sauvages de déchets menée depuis novembre 2022)
6. **Favoriser la concertation** (notamment avec la plateforme en ligne du budget participatif jeparticipe.ferney-voltaire.fr)

Une newsletter étoffée

Comme pour le site Internet, la newsletter informe des dernières actualités et propose une catégorie agenda où l'on peut retrouver en un clic les événements et les manifestations à venir. Il est facile de s'abonner sur la page d'accueil du site.

Affichage lumineux : un vrai plus

La communication numérique des événements est réalisée également à l'aide des panneaux et écrans lumineux présents en centre-ville et dans les bâtiments municipaux. À l'aide de messages courts, la Ville renseigne ses habitants ! De plus, un panneau d'affichage tactile a été installé devant l'entrée de l'hôtel de ville. L'ensemble des documents légaux et utiles, comme les annonces de recrutement, les arrêtés municipaux ou le plan de la ville peuvent être consultés 24 h/24 et 7 j/7.

En savoir +

► www.ferney-voltaire.fr

L'art et la culture à la portée des enfants

Les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), mis en place en 2021 dans les écoles publiques ferneyiennes ont été reconduits en 2022-2023. Ces dispositifs visant la réussite scolaire et la découverte du milieu artistique par les enfants sont à présent ouverts aux élèves des classes de maternelle au CM2. Découverte du théâtre, du cirque, de la danse, du patrimoine, de la poterie, de l'univers d'un auteur, des innovations technologiques, de l'écosystème... Ces parcours sont autant d'occasions de se familiariser avec les différentes facettes de l'art, de la culture et de la science.



Comment lier l'orgue de barbarie, le graff à la chorégraphie de breakdance ? La réponse réside dans ce PEAC !

Swing mécanique et culture urbaine en terre de jeux

Conservatoire de Ferney-Voltaire
De novembre 2022 à juin 2023

Orgue de barbarie, breakdance et graff sont au cœur de ce parcours proposé aux classes de CM1 et CM2. Ce mélange des plus étonnants de talents différents aura pour finalité la création d'un spectacle de breakdance, rythmé par l'orgue de barbarie autour d'artistes du graffiti. Il sera notamment présenté à la Fête à Voltaire.

Jonathan Mathis,
artisan musicien

« Ce PEAC atypique rassemble un instrument mécanique, dont la genèse date du XVIII^e siècle et des formes artistiques contemporaines. L'intérêt pour les élèves est pluriel, car d'une part, ils découvrent un instrument, son histoire et son fonctionnement, d'autre part, ils apprennent à créer une danse et enfin ils s'immergent dans l'univers du graff. Le flash mob offrira ainsi une vitrine au travail approfondi sur ces disciplines. »

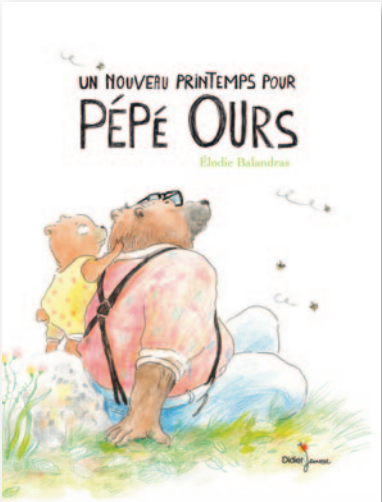
Pépé ours

Médiathèque Le Châtelard
Dès janvier 2023

Autour de l'album jeunesse *Pépé ours* et de son auteure Élodie Balandras, ce parcours est dédié à la découverte des coulisses de la création d'un livre illustré pour les élèves de petite et moyenne section de maternelle.

Élodie Balandras,
auteure et illustratrice

« Lors de ce parcours, je présenterai le métier d'auteure-illustratrice à l'aide de mes dessins originaux. J'expliquerai aux élèves comment ma vie et mon vécu ont influencé la création de ce livre. Selon moi, on peut tous devenir des illustrateurs. Il faut simplement donner cours à son imagination pour raconter une histoire qui nous est chère. Ensuite, je leur proposerai deux ateliers de dessins autour du personnage *Pépé ours* et de son habitat : la forêt. »



L'album *Un nouveau printemps pour Pépé ours* (Éd. Didier Jeunesse) a remporté le prix Chronos 2021 et est en lice pour le prix Unicef 2022 (ouvert au vote du public)

En savoir +
Retrouver la liste complète des PEAC sur :
► www.ferney-voltaire.fr



Découverte de l'architecture du château, du jardin, des écrits de Voltaire, initiations à la calligraphie, élaboration de mini costumes seront au rendez-vous de ce PEAC.

Ma vie de château

Centre des Monuments nationaux
Château de Voltaire
De janvier à juin 2023

Visiter le château de Voltaire en étant guidé par des enfants ; voici l'objectif de ce parcours. Les élèves du CE1 au CM2 seront initiés, à travers différents ateliers, à l'histoire de ce patrimoine majeur de notre territoire et seront ainsi sensibilisés à la transmission des savoirs et à la sauvegarde historique.

François Xavier Verger,
administrateur du château de Voltaire pour le compte du Centre des Monuments nationaux (CMN)
« Ce partenariat avec la Ville de Ferney-Voltaire et l'Éducation nationale s'inscrit pleinement dans les missions du CMN visant à contribuer à l'éducation artistique et culturelle. Il renouvelle notre relation avec les Ferneyiens qui auront l'occasion de redécouvrir leur patrimoine à travers le prisme des connaissances acquises par les jeunes citoyens. »

Lucie Orth,
chargée des publics et de la communication pour le CMN
« Grâce à des ateliers et un jeu de pistes, les enfants apprendront comment on vivait concrètement à l'époque du philosophe. Ils pourront alors s'identifier à ses habitants et à leur quotidien. Par exemple, ils appréhenderont la gastronomie chez Voltaire et l'art de recevoir en confectionnant un chocolat chaud façon XVIII^e siècle. Enfin, ils seront initiés au métier de guide et pourront in fine faire découvrir les secrets du château à leur famille. »

La pollinisation

Associations Pangloss Labs et Wild bees project
D'avril à mai 2023

Quel est le rôle de la fleur dans l'écosystème ? Comment est-elle composée ? Qui sont les pollinisateurs ? Pourquoi l'abeille est considérée comme la meilleure pollinisatrice ? Ce parcours répondra à ces questions et proposera aux élèves de CM1 et CM2 de devenir de véritables scientifiques, spécialistes de la pollinisation.

Matthieu Gevertz,
accompagnateur en montagne et apiculteur
« De manière ludique, les enfants pourront observer et mener une enquête sur les différentes espèces d'abeilles à l'état sauvage. Le but est de leur transmettre une méthodologie scientifique permettant de mieux les comprendre et de les identifier facilement. Cela permettra également de sensibiliser les plus jeunes à la cohabitation entre l'humain et les insectes afin qu'ils véhiculent à leur tour les bonnes pratiques à adopter au quotidien. »



De la construction d'abris à insectes, en passant par l'identification des biotopes à Ferney-Voltaire, et le recensement des espèces, ce parcours sensibilisera à la protection des espèces.

- ### En chiffres
- 17 parcours
 - 8 disciplines
 - 1088 élèves
 - 8 cycles : maternelles (petite, moyenne et grande sections) et élémentaires CP, CE1, CE2, CM1 et CM2)
 - 3 écoles (Florian, Jean-Calas et intercommunale Jean-de-La-Fontaine)
 - 60 000 € (budget constant)

LES ATOUTS DES PEAC POUR LES ÉLÈVES
Donner accès à la culture de manière égalitaire (tous les élèves scolarisés dans le parcours public suivront un PEAC cette année)
Développer leur savoir et leur imagination • Éveiller leur curiosité scientifique • Renforcer le lien social • Connaître les structures culturelles de leur ville

TRAVAUX DE LA ZAC FERNEY-GENÈVE INNOVATION

Dans le secteur de la Poterie, les travaux menés par la Société publique locale (SPL) Terrinnov' se concentrent en ce début 2023 sur les chemins de la Brunette et du Gobé, ainsi qu'aux abords du cinéma Voltaire. Des travaux de voirie y sont réalisés, sans toutefois gêner la circulation. Depuis le mois de novembre et jusqu'au printemps, la SPL réalise par ailleurs des travaux de renaturation du Nant le long de l'allée de la Tire, pour redonner de l'espace au cours d'eau, préserver le milieu et favoriser son rôle de corridor aquatique et terrestre.

PISTE CYCLABLE ROUTE DE MEYRIN

Après la modification du carrefour rue de Meyrin/chemin de la Planche brûlée devant la statue du Bisou, les travaux de création de la piste cyclable reliant la zone d'activités de Bois Candide ont débuté à l'automne 2022. Cette nouvelle voie offrira aux cyclistes un espace sécurisé large de 3 mètres, complètement séparé de la circulation automobile.



Le nouveau rond-point devant la statue du Bisou, avec son marquage au sol pour les cycles.

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE BIENTÔT LIVRÉE

Située chemin des Potiers, la résidence pour seniors *Les Jardins du conservatoire* devrait accueillir ses premiers locataires à l'été. Ce lieu de vie agréable et sécurisé, situé en plein centre-ville, dispose de 24 studios indépendants (pour une seule personne) et d'espaces communs conviviaux (cuisine, grand salon, potagers...) pour les seniors habitant seuls. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service social de la commune : **04 50 40 18 60**, service.social@ferney-voltaire.fr



©Onix Studio – esquisses susceptibles de modifications.

LIAISON DOUCE CHEMIN DE COLLEX

Une piste cyclable ainsi qu'un chemin piétonnier sont en cours d'aménagement en parallèle du chemin de Collex. Cette voie de circulation douce débouchera sur une nouvelle placette à son intersection avec le chemin de Collex. Le projet devrait être terminé au printemps.



Un arbre sera planté au centre de la placette, également équipée de plusieurs bancs.

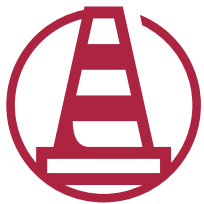
FERMETURES PONCTUELLES DU CENTRE NAUTIQUE

La municipalité a opté pour une réduction des plages d'ouverture du centre nautique. Cette mesure vise à réduire la consommation d'énergie de cet établissement, qui représente 30 % des dépenses énergétiques globales de la commune. Ainsi, le centre nautique sera fermé pendant les vacances scolaires d'hiver (en février) et de printemps (en avril), et trois semaines en août. Pour connaître les dates de fermeture et les horaires d'ouverture, rendez-vous sur le site de la Ville : www.ferney-voltaire.fr/centre-nautique



TRAVAUX DU BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

La phase 2 des travaux du bus à haut niveau de service se poursuit, jusqu'au début de l'été. Entre l'avenue Voltaire et le carrefour du chemin de la Poterie, l'élargissement de la chaussée continue pour accueillir une voie centrale propre au BHNS et un nouveau quai de bus. Les carrefours à feux sont aussi réaménagés. En lien avec les travaux du BHNS, le Département de l'Ain réalisera la mise en accessibilité de l'arrêt de bus « Mairie » attenant à l'hôtel de ville.



Angel

Sandra Spedicato est la nouvelle propriétaire de la boutique de prêt-à-porter féminin **Angel**. Depuis le mois d'octobre, elle a succédé à Maryse Vaillant, qui a créé l'enseigne il y a 17 ans.



| Chez **Angel**, des nouveautés sont régulièrement ajoutées en rayon.

Une boutique dans l'air du temps

Sandra a fait ses débuts dans une boutique divonnaise de prêt-à-porter multimarques. Elle y a découvert un métier polyvalent (sélection de produits, vente, création de vitrines, agencement d'une boutique, relooking personnalisé...) et le contact avec la clientèle, qu'elle affectionne tant. Après plusieurs expériences dans la mode, elle devient l'heureuse propriétaire d'**Angel**, « *un aboutissement, une récompense* ». Pour être à la pointe et découvrir les nouvelles tendances, Sandra court les showrooms. **Angel** propose un style intemporel, branché et chic, pour toutes les femmes.

Le plaisir d'habiller les femmes

L'objectif de Sandra ? « *Aider les clientes à identifier leurs goûts, à se découvrir pour trouver leur style* ». Pour ce faire, une dizaine de marques françaises et italiennes sont présentées en magasin. Des vêtements de qualité, de belles matières, choisis avec soin pour correspondre aux besoins et aux goûts des clientes. Ici vous trouverez des vêtements, bijoux, sacs et foulards, pour créer des tenues complètes, accompagnés de précieux conseils de mode.

Angel — 12 Grand'rue
T 04 50 40 48 67

Ouvert du mardi au jeudi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.
Le vendredi de 9 h 30 à 19 h, et le samedi de 9 h 30 à 18 h 30.



| Tous les midis, **Kawasushi** propose un bento avec plat unique à 10 € !

Kawasushi

En lieu et place du **Palais des Orchidées** de la rue de Versoix, vous retrouvez depuis juin 2021, **Kawasushi**, le restaurant nippon-coréen d'Anthony Kaouah. Il a relevé le pari de mêler les cuisines japonaise et coréenne.

La restauration de mère en fils

La restauration est une histoire de famille chez les Kaouah, en témoignent le restaurant le **Palais de Saïgon** tenu par la mère d'Anthony de 1994 à 2014, rue de Meyrin ou encore le restaurant **Plaisir d'Asie** à Gex, géré par son frère Michel. « *C'est un métier difficile mais je l'adore* », explique Anthony qui est revenu s'installer à Ferney-Voltaire après 12 ans en Australie où il avait ouvert une crêperie **Le petit Français**. Pour lui, le plus important c'est le service aux clients. « *Être heureux pour rendre les gens heureux, voilà ma devise* », détaille-t-il.

Une cuisine dépaysante

L'atmosphère du lieu, colorée et chaleureuse, invite à la bonne humeur et à la découverte de nouvelles saveurs. Parmi elles, la plus demandée, le bibimbap, mets populaire coréen avec une base de riz, de bœuf, de légumes sautés et d'un œuf. **Kawasushi** propose également une variété de spécialités japonaises (sushis, temaki, poke bowl, kani...). N'hésitez pas à pousser la porte de cet établissement décomplexé et convivial !

Kawasushi — 67 rue de Versoix
T 04 50 56 36 91

Ouvert du mardi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h 30 à 21 h 30.

Amicale des Anciens Marmousets

Créée en 1972 par l'abbé Joseph Boisson dans le but d'entretenir des liens de solidarité et d'entraide entre les anciens Marmousets, l'Amicale réunit aujourd'hui encore une cinquantaine de membres actifs. Chaque année, l'Amicale remet un don à une association en lien avec l'aide à l'enfance.

Un foyer retrouvé

Gilbert Heffner, aujourd'hui président de l'Amicale, est un ancien Marmouset. Il a séjourné comme écolier à la Maison Saint-Pierre dès 1961 puis à la « *Maison d'en-haut* », le Foyer. C'est une profonde gratitude qu'il exprime pour l'action de l'abbé Boisson, fondateur des Marmousets :

« *Il nous a permis de retrouver un foyer, explique-t-il. On ne parlait plus de réfectoire mais de salle à manger, de dortoir mais de chambres. Les termes ont leur importance.* » Respect et confiance étaient les maîtres-mots.

Un avenir possible

Les Marmousets, c'était une véritable famille. Leur grande fête annuelle a réuni pendant plus de 20 ans les vedettes de l'époque (Gilbert Bécaud, Jacques Brel, Petula Clark, Nana Mouskouri...) et les Ferneyiens. C'était aussi un cinéma et un verger de 100 arbres fruitiers. C'était une vie retrouvée pour Gilbert et ses camarades. Le grand projet de l'abbé Boisson a également été d'accompagner les jeunes après leur scolarité, en faisant d'eux des apprentis, puis des travailleurs.

Amicale des Anciens Marmousets
Maison Saint-Pierre - 11 rue de Genève



| Gilbert Heffner devant la plaque commémorative en l'honneur de l'abbé Joseph Boisson, à la « *Maison d'en-haut* ».

Pangloss Labs

Association fondée en 2014, **Pangloss Labs** est devenu une actrice incontournable de notre territoire. Elle a pour principal objectif de soutenir la création d'activités entrepreneuriales locales par, entre autres, la mise à disposition d'outils technologiques.

Un tiers-lieu connecté

Harald, Paul et Ségolène font partie des 100 membres de l'association depuis plusieurs années. « *Si nous devons résumer Pangloss Labs ? Il s'agit d'un lieu pour accéder au monde des possibles, on veut rendre accessibles la technologie et l'innovation au plus grand nombre* », explique Paul. C'est ainsi que de nombreuses imprimantes 3D, scanners et autres machines numériques sont mis à disposition via un système d'abonnement. Parmi les



projets réalisés dans le Fablab de l'impasse des Marmousets, on retrouve des moules en bois pour confectionner des skis, des objets de décoration et la réparation de pièces.

Trois antennes complémentaires

Pangloss Labs est composé de trois espaces de travail partagés : le Fablab, l'espace de co-working et ses 10 postes de travail et le woodlab (inauguré en novembre 2022).

L'association propose, en collaboration avec la Ville, des parcours d'éveil scientifique, artistique et culturel à destination des écoliers, et organise tous les ans la Fête de la science.

Pour son investissement quotidien auprès de la population, l'association a reçu deux labels : « *Fabrique de territoire* » et « *Manufacture de proximité* ». Ces distinctions impliquent un engagement auprès des collectivités et des entreprises locales ainsi que le développement d'activités de formation professionnelle. C'est un grand défi que les membres entendent bien relever, et avec le sourire !

Pangloss Labs
Résidence Abbé Boisson - 12 bis rue de Gex
T 04 50 59 07 83

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître :
conomie.locale@ferney-voltaire.fr



Les droits de l'enfant

Le 20 novembre 2022 était la Journée internationale des droits de l'enfant. À cette occasion, les élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) ont organisé de nombreuses animations dans le parc de la Tire pour échanger avec les participants sur la question de leurs droits.



Une belle organisation

Dès le plus jeune âge, il est important d'avoir accès à la connaissance de ses droits. Partant de ce constat, les élus du CMJ se sont mis au défi de réaliser une journée d'animations dédiée aux enfants, organisée par des enfants, pour parler de leurs droits. Une commission composée de six élus du CMJ s'est réunie afin de réfléchir en premier lieu à leurs propres droits, pour mieux les comprendre.

Ce challenge leur a permis d'en apprendre plus sur les droits de l'enfance, reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'ONU, le 20 novembre 1989.

« Grâce à cet événement, j'ai découvert des droits que je ne connaissais pas, comme le droit à l'image. En effet, en tant que mineure, j'ai le droit d'autoriser ou de m'opposer à l'utilisation d'une photo me représentant », explique Naïla Tougaï, jeune élue du CMJ.

Une sensibilisation pour tous

À partir de la question « qu'est-ce que représentent pour vous, les droits de l'enfant ? », trois ateliers ont été proposés par le CMJ, avec pour objectif de créer un réel moment d'échange entre les citoyens et les jeunes élus.

Une grande fresque collective

Des feutres de couleur et un grand panneau en bois ont été mis à disposition des passants afin de laisser libre cours à leur créativité et de s'exprimer sur le sujet des droits de l'enfance. Le panneau est désormais installé et visible par le public à la Boussole, espace de vie sociale communal, dans les locaux de la Maison Saint-Pierre.

La grande lessive

À l'aide de fils tendus entre les arbres du parc, de papiers et de pinces à linge, les participants étaient invités à exprimer leurs idées en les étendant telle une lessive entre les arbres. Le but de cet atelier était de créer un moment convivial autour des mots reçus et exposés.

Sensibiliser par le biais de la vidéo

Tout au long de la journée, une vidéo sur les droits de l'enfant a été diffusée dans le parc de la Tire. Les spectateurs ont ainsi pu être sensibilisés et informés sur le sujet, permettant ainsi des échanges et des débats avec les jeunes élus.

Un événement solidaire

Le CMJ a décidé de mettre à disposition une urne afin de collecter des dons à destination de l'AFM-Téléthon. 50 € ont été récoltés au profit de la recherche médicale et de l'accompagnement des malades.

Le CMJ en 2023



Participation à la cérémonie des vœux du maire

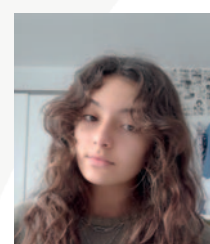


Présence au conseil régional au printemps



De nombreux nouveaux projets en cours de réflexion

Tous les mois, les élus se réunissent en séance plénière et plusieurs réunions en commission sont organisées en fonction des besoins.



Naïla Tougaï, élue au conseil municipal des jeunes

« Pour organiser cet événement, nous avons pris connaissance de nos propres droits en tant qu'enfants sur le site de l'Unicef ; c'est très compliqué ! Lors de la journée, nous avons réussi à expliquer aux adultes ce que nous avons appris et compris. C'était enrichissant et très amusant ! »

Des travaux plus verts

Depuis plusieurs années, la Ville de Ferney-Voltaire s'engage à réduire sa consommation énergétique et œuvre à diminuer son empreinte écologique. Ainsi la municipalité travaille autant à l'amélioration de la performance thermique des bâtiments publics, qu'à la recherche de solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement ou la maîtrise des consommations énergétiques.

Des choix durables

Le critère environnemental intervient dans tous les travaux entrepris par la Ville, d'une part pour minimiser leur impact sur l'environnement, et d'autre part pour contrôler la consommation d'énergie. Il se reflète par exemple dans le choix d'un revêtement de sol plus écologique pour la piste cyclable de la route de Meyrin ou par l'achat de voitures électriques pour les services municipaux. Des investissements dans les énergies renouvelables comme l'installation de panneaux photovoltaïques sont également à l'étude.

Le chauffage optimisé

La Ville améliore la performance énergétique des bâtiments publics grâce aux fréquents travaux de rénovation. L'objectif est de diminuer les consommations des bâtiments détectés comme énergivores. C'est le cas de l'hôtel de ville et de la maison du pays de Voltaire dont les chaudières ont été remplacées en 2022, permettant une réduction de l'ordre de 30 % de consommation de gaz. L'école Florian a quant à elle bénéficié de la modernisation et de l'optimisation du fonctionnement du système de chauffage qui a permis d'abaisser la consommation énergétique.

Un éclairage maîtrisé

La Ville œuvre chaque année à la réduction de ses besoins énergétiques. Son ambition : dégager des économies et les réinvestir



dans des actions limitant les dépenses énergétiques de la commune, notamment en renouvelant systématiquement l'éclairage public par des LEDs. De plus, un système de télégestion de l'éclairage est en cours de déploiement afin de programmer et de moduler l'intensité lumineuse dans un souci d'économie énergétique.

Préservation des ressources

Dans l'intention d'éviter le gaspillage d'eau, la Ville a installé en 2022 un nouvel équipement hygiénique et écologique à l'école Florian : des urinoirs dépourvus de chasse d'eau. Conçus avec des dispositifs d'autonettoyage et de blocage des odeurs, ils permettent des économies d'eau considérables. De même, cette année, le service espace vert a opté pour l'utilisation d'un terreau nécessitant moins d'arrosage pour le fleurissement de la ville.

Plus de plantation

La lutte contre les îlots de chaleur, la revégétalisation et la préservation de la biodiversité sont primordiales dans notre ville en pleine expansion. À cet effet, les nouveaux aménagements s'accompagnent de plantations. Plus de 600 arbres seront

ainsi plantés durant le mandat. De plus, une microforêt a été créée en novembre à proximité de l'école Florian permettant l'émergence d'une autre forme de plantation en milieu urbain.

Cap vers l'innovation

En lien avec la Société publique locale Terrinov et la SEMOP « Pays de Gex Energies », la Ville s'associe à un grand projet de raccordement au réseau de chaleur du CERN. Il s'agit de récupérer essentiellement l'énergie fatale produite par le CERN pour fournir de l'énergie à une grande partie de la ville, comprenant des habitations comme des bâtiments communaux. Dans le même esprit, les services communaux étudient également la mise en place d'un système de valorisation de la chaleur des eaux filtrées du centre nautique afin de minimiser les besoins en chauffage des eaux des bassins.

L'affaire du chevalier de La Barre

La place du chevalier de La Barre a été inaugurée le 19 novembre 2022 à l'occasion des rencontres de la laïcité. Située au croisement de l'allée du château et de la rue de Gex, elle rend hommage au jeune homme, dernier condamné à mort pour blasphème en France. Le chevalier de La Barre, victime de l'obscurantisme et de l'arbitraire, est devenu au fil des siècles un symbole de la lutte pour la laïcité.



La mise à mort publique du chevalier de La Barre, condamné en 1766 avec l'un de ses amis, puis exécuté, pour ne s'être pas découvert au passage d'une procession de moines.

Second enfant de Jean Baptiste Alexandre Lefebvre, chevalier et seigneur de La Barre, et de Claude Charlotte La Niepce, François-Jean Lefebvre naquit à Férolles-en-Brie, le 12 septembre 1745. Arrière-petits-fils d'un gouverneur de la Nouvelle France et petits-fils d'un lieutenant-général des armées, François-Jean et son frère Jean-Baptiste perdirent leur mère en 1754 et leur père en 1762, après qu'il eût dilapidé la fortune familiale. Alors que paraissaient le dernier des 17 volumes de l'Encyclopédie de Diderot et le Dictionnaire philosophique portatif de Voltaire, les deux pauvres orphelins furent recueillis à Abbeville par leur cousine Anne Marguerite Feydeau, abbesse de l'Abbaye Notre-Dame de Willencourt. Au sein des salons tenus par leur parente, les

personnalités notables d'Abbeville se rencontraient régulièrement, accompagnées de leurs enfants, une petite bande bruyante, chahuteuse et volontiers anticléricale.

La profanation et le soupçon

Le 9 août 1765, des villageois découvrirent avec effroi deux actes de profanation à Abbeville, le crucifix du pont tailladé et une représentation du Christ recouverte d'excréments dans le cimetière. L'évêque d'Amiens condamna fermement ces actes considérant que les coupables s'étaient « rendus dignes des derniers supplices en ce monde et des peines éternelles de l'autre ». Tous les dimanches, les curés haranguaient les paroissiens, qui sans avoir rien vu, se souvenaient subitement de quelque chose. La rumeur commença à

accuser un groupe de jeunes gens pour ne pas s'être découverts lors des processions de la Fête-Dieu et pour avoir chanté des chansons impies.

Un coupable idéal

Les notables abbevillois mirent leurs fils à l'abri, le jeune Gaillard d'Étallonge s'exila ainsi en Prusse, tandis que les infortunés chevalier de La Barre et Moisnel restèrent à Abbeville. L'enquête à charge dirigée par M. Duval de Soicour, lieutenant de police et maire d'Abbeville, fut menée rapidement. Plus de 40 témoins furent entendus, tous n'évoquèrent que des « on dit » ou frasques passées des jeunes gens. Sur la base de ces témoignages à valeur de preuves, le chevalier de La Barre et Moisnel furent arrêtés le 1^{er} octobre 1765.

D'un fait divers à une affaire politique

Détenus au secret à la prison d'Abbeville, les deux jeunes gens furent soumis à la torture, ainsi Moisnel reconnut les faits qui lui étaient reprochés tout en incriminant deux autres notables en fuite. Le chevalier de La Barre continua à nier les faits malgré la torture et présenta son alibi pour la date des méfaits. À la suite de la perquisition de sa chambre à l'abbaye, trois livres interdits furent découverts, parmi lesquels le Dictionnaire philosophique de Voltaire, aggravant ainsi les soupçons de l'accusation.

Malgré tous ses efforts, Voltaire échoua à faire réhabiliter le chevalier de La Barre de son vivant.

Le 28 février 1766, le présidial d'Abbeville condamna le chevalier de La Barre pour « impiété, blasphèmes, sacrilèges exécrables et abominables » à faire amende honorable, à avoir la langue tranchée, à être décapité et brûlé. Les faits reprochés au chevalier de La Barre furent d'avoir été « atteint et convaincu d'avoir passé à vingt-cinq pas d'une procession sans ôter son chapeau qu'il avait sur sa tête, sans se mettre à genoux, d'avoir chanté une chanson impie, d'avoir rendu le respect à des livres infâmes au nombre desquels se trouvait le dictionnaire philosophique du sieur Voltaire ».

Une condamnation et une exécution illégales

Le chevalier de La Barre interjeta appel de ce jugement devant le parlement de Paris. Traversés de courants politiques contradictoires et en guerre contre les philosophes des Lumières, les magistrats du Parlement confirmèrent le jugement d'Abbeville le 4 juin 1766, bien que huit d'entre eux se soient mobilisés pour démontrer l'illégalité des procédures. Plusieurs personnalités, dont l'évêque d'Amiens, intervinrent alors auprès du roi pour tenter d'obtenir la grâce du chevalier de La Barre. Malgré la faiblesse du dossier d'instruction, l'absence de preuves sur les faits jugés sacrilèges et l'illégalité de la sentence puisque Louis XIV avait ordonné

en 1666 que le blasphème ne fût plus puni de mort, le roi Louis XV refusa la grâce.

Une infâme barbarie

Le 1^{er} juillet 1766, le chevalier de La Barre fut supplicié à Abbeville, subissant tout d'abord la question ordinaire, ses jambes furent enserrées entre des planches de bois à travers lesquelles furent enfoncés des fers pour briser les os. La question extraordinaire lui fut épargnée pour qu'il pût monter sur l'échafaud et, en vertu de son courage, sa langue ne fut pas arrachée. Sa noblesse lui permit d'être décapité à la hache. Son corps fut alors jeté au bûcher, un exemplaire du Dictionnaire philosophique de Voltaire cloué sur le torse.

L'intervention de Voltaire

Alerté par le retentissement de l'affaire du chevalier de La Barre, alors qu'il s'occupait de la défense de Pierre-Paul Sirven, Voltaire parvint rapidement à démasquer certaines personnalités d'Abbeville impliquées qui se livraient en réalité à un règlement de comptes pour des histoires personnelles, ainsi que les mensonges des témoins opportuns de l'accusation. La nuit de la dégradation, le chevalier de La Barre était seul dans sa chambre, selon plusieurs témoins. Dans son récit Relation de la mort du chevalier de La Barre à Monsieur le Marquis de Beccaria, signé sous le pseudonyme de M. Cassen, le philosophe

mit en exergue la disproportion entre la nature des faits et la sentence exceptionnellement sévère et illégale, tout en dénonçant les conditions atroces de l'exécution. « Quelques juges ont dit que, dans les circonstances présentes, la religion avait besoin de ce funeste exemple. Ils se sont bien trompés ; rien ne lui a fait plus de tort. On ne subjugué pas ainsi les esprits ; on les indigné et on les révolte ».

La réhabilitation du chevalier

L'intervention de Voltaire permit l'abandon des poursuites contre les autres prévenus par le tribunal d'Abbeville, ainsi que la libération de Moisnel. Le lieutenant Duval de Soicour fut démis de ses fonctions. Voltaire s'assura également de la sûreté du jeune Gaillard d'Étallonde, condamné par contumace au même supplice que le chevalier de La Barre, en le faisant entrer dans l'armée prussienne. En 1769, Voltaire compléta l'article sur la torture de sa nouvelle édition du Dictionnaire philosophique en s'appuyant sur l'affaire du chevalier et en dénonçant la barbarie des pratiques judiciaires. Malgré tous ses efforts, Voltaire échoua à faire réhabiliter le chevalier de La Barre de son vivant. Néanmoins, après la Révolution et la chute de la monarchie, celui-ci fut réhabilité et érigé en victime de l'obscurantisme religieux, sur décision de la Convention nationale du 25 Brumaire de l'an II (15 novembre 1793).

Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées et combien de processions il avait vues passer, le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le XIII^e ou dans le XIV^e siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le XVIII^e. Les nations étrangères jugent de la France par les spectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'Opéra, qui ont les mœurs fort douces, par nos danseurs d'Opéra, qui ont de la grâce, par M^{lle} Clairon, qui déclame des vers à ravir. Elles ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française.

Extrait de l'article sur la torture, Dictionnaire philosophique, Voltaire

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE
VALEURS
COMMUNES

Stop à l’agent-bashing et à l’élu-bashing

La méthode est connue. Elle est utilisée par les extrêmes sur l'échiquier politique afin de casser les principes démocratiques et de briser les femmes et les hommes engagés.

Ces démarches incessantes, fondées sur le discrédit permanent, sont fondamentalement perfides : elles rabaisent encore un peu plus le débat politique, sachant que la population est déjà désabusée du politique. Cette tendance à descendre en flèche le moindre projet et la moindre réalisation contribue, dans le meilleur des cas, à une inaction exaspérante, et dans le pire des cas, à la création de conditions propices à l'anarchie, où tout ordre est aboli et tout respect perdu, pierres angulaires des politiques de reconquête du populisme.

Le dénigrement systématique contribue à ériger en modèle les régimes autoritaires et totalitaires, puisqu'il n'y a plus qu'une pensée unique. Aujourd'hui, les apprentis politiciens prennent part inévitablement et inexorablement à la remise en cause de nos valeurs républicaines par des prises de position radicalisées, sans réflexion, sans fondement, sans objectivité, étant maladroitement bercées par la désinformation, les thèses complotistes et les bobards de guerre en ces temps de conflit aux portes de l'Europe.

Si le débat public peut être parfois vif, il ne peut masquer cette manière de distiller le venin à l'encontre des élus et des agents, qui servent la fonction publique. Il est évident que ces accusations permanentes touchent les élus en responsabilité, mais, quand certains en arrivent à s'en prendre au personnel communal, alors, nous avons atteint le néant de la pensée politique, la négation de l'homme par l'homme... Quelle défaite des Lumières ! On ne doit pas permettre de « taper » sur les agents publics qui contribuent à servir l'intérêt général au quotidien.

Les mises en cause d'agents municipaux pour leur engagement associatif dans la commune, en occultant pleinement leur neutralité, fragilisent l'exercice de la démocratie à l'échelon local, ou encore, les sous-entendus sur la qualité de travail, le professionnalisme et l'implication de certains directeurs des services de la commune, n'ont vraiment aucun sens et mettent à mal le travail de la « maison commune » au cœur de notre Ville.

La liste « Valeurs Communes » émet le vœu, en cette nouvelle année, que la Raison retrouve sa place dans les débats, au lieu de se focaliser sur les conflits de personnes et sur la personnification des attaques, ce qui ternit l'image des individus qui composent la société ferneysienne, et donc la Ville de Ferney-Voltaire.

FERNEY
EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

Vive Ferney citoyenne !

Non ! notre ville n'est pas condamnée à devenir une cité dortoir de plus dans la banlieue de Genève ! Oui ! les habitant.e.s de Ferney ont démontré qu'ils pouvaient se mobiliser contre des projets inutiles, polluants et imposés par des élus d'une autre époque ! La rencontre organisée le 24 novembre par l'association Poterie Riposte a été un véritable succès avec une centaine de participants et la présentation d'un vrai projet alternatif au méga centre commercial de la Poterie soutenu par la Ville de Ferney et l'agglomération*. M. Raphoz et M. Scatolin, président de la SPL Terrinov qu'aucun habitant de Ferney n'a jamais élu, doivent maintenant se rendre à l'évidence : il faut écouter ce que disent les habitants.

Dans nos responsabilités d'élus du principal groupe d'opposition, nous demandons à la majorité municipale et de l'agglomération des décisions fortes :

- rendre publique la promesse de vente entre Altarea et la SPL comme les y oblige désormais la décision de la Commission d'accès aux documents administratifs que nous avions saisie

- auditionner rapidement à la Mairie les architectes qui ont travaillé avec les Ferneysiens sur les alternatives écologiques et économiques au méga centre commercial d'Altarea

- réunir la commission citoyenne consultative (qui n'a pas été convoquée depuis mars 2022 !) pour évaluer la mise en œuvre à mi-mandat du Pacte pour la Transition dans notre commune

- ne plus céder au chantage des promoteurs immobiliers privés dans le financement et la construction de nos infrastructures publiques : il n'est pas acceptable que le (mauvais) projet de clinique privée sur Ferney se fasse au prix de centaines de nouveaux logements (en plus des 2500 prévus sur la ZAC !) qui vont continuer de bétonner et donc d'asphyxier notre commune.

Vous voilà témoins de nos demandes ! Vous le serez également des réponses de la majorité dont nous rendrons compte dans le projet ***Ferney Mag***.

D'ici là nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2023 !

*Voir : <https://poterie-riposte-ferney-voltaire.fr/>

LA FORCE
DE L'UNION

Dorian Lacombe

2023 : Déjà à mi-mandat !

Le début d'une nouvelle année est toujours un moment propice pour faire le point sur l'année écoulée et mettre en route de nouvelles initiatives. Les fêtes de fin d'année nous ont permis de nous reconnecter avec la famille, les proches ou amis que nous aimerions voir plus souvent. Nous savourons tous ces moments de retrouvailles et de joie partagée. Or, nous savons que les discussions autour des projets actuels dans notre ville s'invitent également à notre table. En un an, nous pouvons mesurer les efforts accomplis localement et remercier tous celles et ceux qui ont inlassablement œuvré pour l'amélioration de Ferney-Voltaire. Le groupe « La force de l'Union » a toujours appuyé les projets qui concourent à une meilleure qualité de vie. Alors qu'il n'y a pas lieu de dresser un bilan à mi-mandat, nous souhaiterions maintenir cette contribution active avec la mise en œuvre des engagements pris par l'équipe municipale tels qu'énoncés dans le programme de Valeurs Communes en 2020 :

« Soutenir l'implantation d'un hôpital et d'un centre de consultation ; Construire une halle de marché accueillant des commerçants et restaurateurs permanents ; Créer une nouvelle salle des fêtes polyvalente pour accueillir sur plusieurs niveaux, des spectacles, des restitutions ou de la musique amplifiée ; Bâtir un nouveau complexe sportif dans Ferney Ouest avec des terrains de sport extérieurs ; Établir une liaison complète en voies cyclables et piétonnes de l'est à l'ouest de la ville ; Construire un vrai parking urbain de centre-ville sur plusieurs niveaux ; Créer le grand parc public arborisé de Vireloup avec sa plaine de jeux ; Continuer de lutter contre les dépôts sauvages, les voitures épaves et les incivilités routières ; Multiplier les points de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif. »

À mi-mandat, nous considérons ces promesses prises comme la feuille de route de la majorité. Nous continuerons à œuvrer pour rendre 2023 une année utile pour le bien de tous. Veuillez accepter nos meilleurs vœux pour 2023. Bonne année !

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**

Avenue Voltaire | **T 04 50 40 71 21**

mairie@ferney-voltaire.fr

www.ferney-voltaire.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h

Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**

11 chemin des Jargilières | **T 04 50 40 66 16**

conservatoire@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

www.ferney-voltaire.fr

► **Pôle culturel et événementiel**

Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue

T 04 50 40 18 56 (service culturel)

service.culturel@ferney-voltaire.fr

T 04 50 40 18 54 (service événements

et vie associative)

evenements@ferney-voltaire.fr

Du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h

Le samedi : 10h-12h30 (permanence)

► **Centre nautique**

Avenue des Sports | **T 04 50 40 78 73**

centre.nautique@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

www.ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**

37 Grand'rue | **T 04 50 28 40 40**

Lundi et mardi : 14h-17h

Jeudi et vendredi : 14h-17h

► **Médiathèque Le Châtelard**

23 rue de Meyrin | **T 04 57 28 00 38**

mediatheque@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

mediatheque.ferney-voltaire.fr

► **Espace de vie sociale**

La Boussole, Maison Saint-Pierre,

11 rue de Genève

La Borne, 9 avenue des Alpes

T 09 67 81 92 74

evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

www.ferney-voltaire.fr



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur **Facebook**, **Instagram** et **LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire

Brèves ville



OÙ TROUVER LE ***FERNEYMAG*** ?

Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez adresser vos réclamations à **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis.

Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

BONNE ANNÉE

La municipalité et les agents de la Ville de Ferney-Voltaire vous souhaitent une très bonne année 2023 ! Après deux ans d'interruption dus à la crise sanitaire, rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux, vendredi 13 janvier à 19 h au centre sportif Henriette-d'Angeville.

TRI DES EMBALLAGES : UN GESTE SIMPLIFIÉ !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le SIVALOR a simplifié les consignes de tri des emballages. Vous pouvez déposer dans le contenant jaune tous les emballages, sans exception : en métal, plastique, les papiers et cartonnnettes, et briques alimentaires. Les bouteilles et bocaux en verre sont toujours collectés dans le bac de tri vert.

DÉNEIGEMENT ET ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX

Depuis l'an dernier, équiper son véhicule de pneus hiver ou détenir des chaînes ou chaussettes à neige est obligatoire en période hivernale, jusqu'au 31 mars.

Lors des épisodes neigeux, les services techniques assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs, en priorisant les voies principales et celles empruntées par les transports en commun. Les propriétaires sont responsables des trottoirs devant leur habitation. Merci pour votre collaboration.

État civil

NAISSANCES

Août 2022 | FAZLIU Rona le 22/08 à Annemasse ; OLOUKOU Guèkè, Marie-Dorcas le 23/08 à Annemasse ; BALOGUN Oludara, Obrempong le 23/08 à Saint-Julien en Genevois ; ES-SADDOUKI Yassir le 25/08 à Annemasse ; OUJADOU Zayd, Mohamed le 27/08 à Annemasse.

Septembre 2022 | PUYFAGES Amir, Soulayman, Mohamed le 01/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; EL GHAZOUANI Imrân le 07/09 à Contamine-sur-Arve ; HARAKAT Rayane le 09/09 à Contamine-sur-Arve ; BERNIÈRE Willow, Orama le 10/09 à Annemasse ; BOINA Adam le 13/09 à Contamine-sur-Arve ; LORAUX Marine, Rose, Lucette le 15/09 à Annemasse ; BRUYÈRE Oskar le 20/09 à Épagny-Metz-Tessy ; FAL KAMARA Stéfany, Mariatu le 22/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; ALLOIN KAWAI Léna le 22/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; NIAZAIRE-MISSAMOU Jasmine le 27/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; DJALLALI Halim le 29/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; HORRI Haniya, Hajar le 30/09 à Saint-Julien-en-Genevois.

Octobre 2022 | HASHOM Sama le 04/10 à Épagny-Metz-Tessy ; DUARTE OLIVEIRA Salvador le 06/10 à Annemasse ; LUJAN Katrina, Rosemarie le 14/10 à Annemasse ; BARTOLI Louis le 15/10 à Annemasse ; DEBRY Midas le 18/10 à Annemasse ; OUAHBA Iliana le 21/10 à Épagny-Metz-Tessy ; CHAROLLOIS Elio le 24/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; ABDALLAH Zayn le 27/10 à Épagny-Metz-Tessy ; LUCAS KERBOUA Kenay, Zakaria, Jean-Christophe, Foued, Enzo, Mathieu le 27/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; BENHAHMED Djabir le 27/10 à Contamine-sur-Arve ; DURAND Roxane le 29/10 à Épagny-Metz-Tessy ; DIENG Fatou, Sy le 31/10 à Saint-Julien-en-Genevois.

DÉCÈS

Juin 2022 | MICHEL Christiane, Charlotte (POULDEN) le 03/06.

Août 2022 | ZABAN Bernard, Louis le 21/08 ; GRIFFON Marie-Hélène, Charlotte, Renée le 24/08 ; FIRQUET Roger le 31/08.

Octobre 2022 | TEYSSIER Noël, Eugène, Auguste le 06/10 ; REVILLOUD Philippe, Jean, Robert le 11/10 ; JULIEN Magdelaine, Marie (WASSER) le 13/10 ; BESNAROUS Albert le 20/10.

Novembre 2022 | TRAUNG Elin, Anna, Brita (WATERS TAYLOR) le 01/11 ; RENARD Evelynne, Constance, Andrée, Ghislaine le 02/11.

HOMMAGE À **Hugues GRISARD** — Les élus ferneysiens et les agents municipaux ont appris avec une grande tristesse le décès d'Hugues Grisard. Employé à la mairie depuis plus de 30 ans, Hugues a œuvré aux services techniques avant de rejoindre les équipes du service communication et du service social. Lecteur passionné et jardinier, il aimait se ressourcer dans sa cabane isolée en pleine nature.



**Bonne &
heureuse année**

2023